



Regio Basiliensis

POINT DE VUE REGIO N° 09

23 août 2017

Géoblocage : contre les limitations sur Internet dans le Rhin supérieur

On pourrait croire qu'Internet ne connaît pas de frontières. Or, une technique nommée « géoblocage » empêche régulièrement les Français et les Allemands de regarder la télévision suisse sur le net. De même, les Suisses ne peuvent pas accéder aux émissions ou flux vidéo des pays voisins.

L'UE souhaite interdire le géoblocage sur son territoire d'ici 2018. Les contenus en direct de services payants tels que la chaîne de sport Sky Go, Netflix ou Amazon doivent donc être également accessibles à l'étranger. L'offre concernée est celle disponible dans le pays d'origine. Si vous êtes abonné à un service vidéo ou audio dans votre pays, vous pourrez à l'avenir accéder à la même offre de films ou de musique dans les autres pays de l'UE.

Cette réglementation européenne ne s'appliquera toutefois pas à de nombreux services télévisuels gratuits en ligne. Les parlementaires européens ne sont pas encore parvenus à un accord majoritaire sur une réglementation correspondante. L'interdiction du géoblocage ne s'applique pas non plus aux services en ligne permettant aux abonnés d'accéder à des œuvres protégées par le droit d'auteur ou à d'autres contenus protégés.

Dans la lignée de la mondialisation, de l'unification européenne et de la mise en œuvre des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne, les relations et interdépendances transfrontalières dans les domaines de la politique, de l'économie et de la culture sont toujours plus importantes. Les interdépendances économiques dans la région frontalière franco-germano-suisse du Rhin supérieur sont particulièrement étroites.

Le Rhin supérieur trinational est un espace de vie et un espace culturel commun. La connexion et la mise en réseau des différents médias au-delà des frontières nationales et culturelles, de la radio à Internet en passant par la télévision, la presse écrite et les services en ligne, contribue fortement à



Contact :
Regio Basiliensis
Dr. Manuel Friesecke
Secrétaire général
Tél. 061 915 15 15
E-Mail : info@regbas.ch

l'intégration au sein de la région. Or, l'espace du Rhin supérieur ne bénéficiera pas d'une réelle valeur ajoutée tant que les technologies de communication entre les voisins ne seront pas mises en réseau. Le géoblocage doit être aboli dans les régions frontalières et, dans le cadre de la réglementation UE à venir, des solutions similaires doivent être trouvées avec la Suisse.